

FONDATION



INAUGURATION DE LA ROTONDE FERROVIAIRE DE LONGUEVILLE,  
SEINE ET MARNE,  
RESTAURÉE AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE,

GRÂCE AU MÉCÉNAT DE TOTAL.





## SOMMAIRE

Présentation de la Rotonde Ferroviaire de Longueville	p3
L'AJECTA : itinéraire d'une passion (Association de Jeunes pour l'Entretien et la Conservation des Trains d'Autrefois)	p 4
Iconographie	p 5
Nature des travaux exécutés et financement de l'opération	p 6
Signature d'un partenariat triennal entre Total et la Fondation du Patrimoine	p 7 - 9
La Fondation du Patrimoine en quelques mots	p 10 - 11
Le mécénat de Total	p 12 - 13
La Fondation du Patrimoine en région Ile de France	p 14
La lettre d'information régionale de la Délégation Ile de France	en annexe

## Contacts Presse

### Fondation du Patrimoine

Katherine El Okbi  
06 87 53 57 40

[katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com](mailto:katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com)

### Total

Christine de Champeaux  
01 47 44 47 49

[christine.de-champeaux@total.com](mailto:christine.de-champeaux@total.com)



## PRESENTATION DE LA ROTONDE FERROVIAIRE DE LONGUEVILLE



Le dépôt ferroviaire de Longueville a été construit en 1911 par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est. Jusqu'en 1967, il a servi à abriter les locomotives à vapeur de la SNCF et à en assurer leur manœuvre.

Ce dépôt est l'une des dernières rotondes ferroviaires en bois conservées en France. Il a gardé de la Belle Epoque sa charpente, ses murs en brique, ses baies vitrées et sa plaque tournante de 17 mètres de long utilisée pour manœuvrer les locomotives.

Dans les années 1970, ce lieu séduit un groupe de passionnés de chemin de fer, qui décide de le sauver de la ruine.

En 1984, la rotonde est classée Monument Historique. Aujourd'hui ouverte au public toute l'année, elle sert de musée du chemin de fer et d'atelier pour l'entretien des locomotives.



L'AJECTA : ITINERAIRE D'UNE PASSION  
 (Association de Jeunes pour l'Entretien et la Conservation des Trains d'Autrefois)

A la fin des années 1970, un groupe de jeunes amateurs de trains d'autrefois, réunis en 1968 au sein de l'AJECTA, découvre le site de la rotonde de Longueville dans son état d'origine : le coup de foudre est immédiat.

Les membres de l'association collectent progressivement des locomotives à vapeur. En juillet 1971, les deux premières sont récupérées. Les plus grosses machines, dont certaines en bon état, sont achetées à la SNCF à cette période (fin de la vapeur en 1974/75).

En l'espace de trente ans, une importante collection de matériel ferroviaire, provenant des quatre coins de la France, est constituée : 12 locomotives à vapeur, quelques autorails, des locotracteurs et environ 70 voitures et wagons.

Ce parc s'est régulièrement enrichi, notamment tout récemment avec des wagons citernes ayant appartenu à EDF.

Pour assurer l'entretien de tout ce matériel, l'AJECTA est rapidement obligée d'aménager un atelier et d'acquérir les outils nécessaires.

Cet ensemble ferroviaire constitue l'une des collections françaises les plus significatives retraçant l'histoire du chemin de fer de 1850 à 1950.

L'AJECTA organise régulièrement des voyages en train sur le réseau SNCF, un exercice de plus en plus difficile compte tenu de la disparition progressive des voies secondaires. Pour obtenir les autorisations de circulation, le matériel est soumis à des contrôles rigoureux de la SNCF. Dans la voiture Pullman, des déjeuners sont servis et la cuisine est préparée à bord comme autrefois.



La rotonde de Longueville et sa remarquable collection de trains à vapeur sont souvent utilisés pour des tournages de films. Les derniers en date réalisés sur ces lieux sont « Le Grand Charles », « La Chambre des officiers », « Arsène Lupin » et « Un long dimanche de fiançailles ».

Avec le soutien de la Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de Total, l'AJECTA a pu poursuivre son programme de restauration et de mise en valeur du lieu et de sa remarquable collection.

ICONOGRAPHIE

Avant travaux



© T. Cazaroni



© T. Cazaroni

Après travaux



FONDATION



TOTAL

DOSSIER DE PRESSE - juin 2008

## NATURE DES TRAVAUX EXECUTÉS

- A- Réfection de la charpente et de la couverture du réfectoire : couverture entièrement remplacée par un faîtage scellé et une bavette latérale en zinc.
- B- Réfection de 3 chéneaux en zinc pour assurer les raccords d'étanchéité. La pose de nouveaux relevés en zinc avec des solins contre les piliers en brique sont prévus pour faciliter l'évacuation des eaux.
- C- Restauration de 3 travées de façade arrière : remplacement des parties vitrées brisées. Travaux de protection des parties en bois et remise en peinture de celles-ci. Rejointage des parties en briques.

## FINANCEMENT DE L'OPERATION

Coût global de l'opération:	149 934 € HT
Etat (DRAC), 20% :	29 934 €
Autofinancement de l'association, 5% :	7 500 €
Fondation du Patrimoine, 75 % :	112 500 €
Grâce au mécénat de Total	
Soit :	149 934 €

Maître d'œuvre : Louis PRIEUR, Architecte du Patrimoine à Thomery, 77810.



## SIGNATURE D'UN PARTENARIAT TRIENNAL ENTRE TOTAL ET LA FONDATION DU PATRIMOINE

Désireux de s'impliquer davantage dans le tissu local des régions de France où le Groupe est implanté, Total a signé en décembre 2005 avec la Fondation du Patrimoine une importante convention de mécénat triennale (2006-2008).

Aux termes de cette convention, le Groupe s'est engagé à apporter à la Fondation du Patrimoine un soutien de quelque 8 millions d'euros sur la période, destiné à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions où se trouvent ses plus importants sites industriels.

Les projets soutenus par Total concernent le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique.

Cette démarche témoigne de la volonté du Groupe de participer à la vie culturelle locale, tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects. Elle s'inscrit dans la politique de mécénat que Total conduit dans les domaines du Patrimoine, de la Solidarité et de l'Environnement.

**Outre la restauration de la rotonde ferroviaire de Longueville, vingt autres projets ont d'ores et déjà fait l'objet d'une signature de convention de partenariat.**

### En Ile-de-France :

- La restauration de la façade du **Cirque d'Hiver, à Paris**.  
 Construit en 1852 par l'architecte Jacques Ignace Hittorff, ce lieu mythique est doté d'une façade dont les frises en bas-relief représentent des scènes variées de l'art équestre.
- La réhabilitation en Centre Culturel de **l'ancienne usine de papiers peints Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry** (Seine-et-Marne).  
 Ce bâtiment, construit en 1914 par Paul Friésé, s'inspira des grandes usines construites aux Etats-Unis au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Sa réhabilitation est programmée dans le respect de l'esprit d'origine.
- La restauration de **la Halle au blé de Bray-sur-Seine** (Seine-et-Marne)  
 Edifiée en 1841, cette élégante halle abrite toujours un marché hebdomadaire, ceux spécialisés en céréales ou en bestiaux ayant aujourd'hui disparu. Le projet a notamment visé la restauration de la charpente et des piliers en pierre de l'édifice, pour faire perdurer un lieu public, de vie et de rencontre, chargé d'histoire pour les habitants du canton.



#### En Pays de la Loire :

- La réhabilitation de la **chapelle de l'hôpital, à Pornic** (Loire-Atlantique)  
 Construite en 1781 et refaite en 1845, la chapelle se situe entre la ville haute et le vieux port de Pornic et est aujourd'hui reconvertie par la ville en lieu d'exposition.
- La restauration du **Séchoir à papier du Moulin du Liveau, à Gorges** (Loire-Atlantique)  
 Aujourd'hui en friche, cet édifice témoigne de l'importance des activités papetière en vallée de la Sèvre nantaise au 19<sup>ème</sup> siècle.
- La restauration de la **Machinerie des Champs Neufs** (Loire-Atlantique)  
 Ce bâtiment, mis en service en 1892, fut conçu pour abriter la machinerie permettant la manœuvre des vannes du canal de la Martinière, voie très utilisée au début du XX<sup>ème</sup> siècle pour le transport des marchandises vers Nantes.

#### Dans le Sud-Ouest :

- La sauvegarde et la mise en valeur **des Remparts de la ville de Lectoure** (Gers).  
 Construites aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, ces murailles endommagées par le temps demandent restauration.
- La restauration du **château d'Aon, à Hontanx** (Landes).  
 Une intervention qui vise à sauver de la ruine une rare maison forte des Landes, datant du 13<sup>ème</sup> siècle.
- La reconversion en auditorium de la **Chapelle des Réparatrices**, à Pau (Pyrénées-Atlantiques).  
 La ville de Pau destine ce lieu, édifié à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans un style néogothique, à l'écoute d'œuvres musicales.
- La transformation de l'ancienne **usine de tramways de Pau en Pôle Intercommunal de Lecture Publique et d'Archives** (Pyrénées-Atlantiques).  
 Il s'agit de valoriser les bâtiments existants, en leur offrant un nouvel usage, et de leur conserver leur caractère architectural d'origine, témoignage de l'architecture industrielle du 19<sup>ème</sup> siècle.

#### En région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- La réhabilitation du **site archéologique de Tholon, à Martigues** (Bouches-du-Rhône).  
 En bordure de l'étang de Berre, la ville de Martigues poursuit depuis 1998 la mise à jour des ruines d'une vaste agglomération gallo-romaine.
- L'aménagement en musée des Arts Décoratifs **du château Borély Marseille** (Bouches-du-Rhône)  
 Cette demeure de la deuxième moitié du 18<sup>ème</sup> siècle est classée Monument Historique depuis 1936. D'abord résidence d'été de Louis-Joseph Borély, elle abrita ensuite, de 1863 à 1989, un musée d'archéologie. Aujourd'hui, la ville de Marseille souhaite y regrouper de précieuses pièces stockées dans les réserves de divers musées.



#### En région Rhône-Alpes :

- La réhabilitation du **Fort de Feyzin** (Rhône).  
Edifié après la guerre de 1870 par le Général du Génie *Séré de Rivières*, ce fort s'insère dans la couronne défensive construite autour de la ville de Lyon.
- La restauration de l'**Aqueduc du Gier à Chaponost** (Rhône).  
Probablement bâtie au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, cette construction romaine constitue un remarquable ouvrage hydraulique.
- La mise en lumière de la **Chapelle de la Trinité à Lyon** (Rhône).  
L'édifice date du 17<sup>ème</sup> siècle et a été classé Monument Historique en 1939. En 1998, la ville de Lyon en achève la restauration et destine le lieu à des concerts de musique baroque.

#### En région Lorraine :

- La rénovation de la **Cour d'honneur de la Mairie de Saint-Avoid** (Moselle).  
Cette maison seigneuriale du 17<sup>ème</sup> siècle, remaniée dans le pur style XVIII<sup>ème</sup>, est occupée depuis 1965 par l'Hôtel de Ville.
- La restauration des **Salines royales de Dieuze** (Moselle)  
Devenues royales au 18<sup>ème</sup> siècle, les salines participent dès le 19<sup>ème</sup> siècle à l'essor économique et social de la région. La commune de Dieuze en fait l'acquisition pour y installer différents équipements culturels.

#### En région Nord Pas-de-Calais :

- La restauration du **carillon du beffroi de l'église Saint-Eloi, à Dunkerque** (Nord).  
Edifiée en brique en 1450, cette tour culmine à 58 mètres. Son carillon, remplacé en 1962 et composé de 48 cloches, nécessite aujourd'hui une complète restauration.

#### En région Bretagne :

- La restauration de la **Tour Vauban à Camaret-sur-Mer** (Finistère).  
Remarquable exemple de fort à la mer, l'élégante Tour de Camaret a été construite sur une levée naturelle de sable et de galets entre 1693 et 1696 d'après les plans de Vauban.
- La rénovation des salles de tir du **Fort de la Conchée au large de Saint-Malo** (Ile-et-Vilaine)  
Construite en 1690 par Vauban, cette puissante forteresse possède des salles de tir qui témoignent de la virtuosité du célèbre ingénieur du roi Louis XIV.

Pour plus d'information : <http://www.fondationpatrimoine.com>



## LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS ....

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins....).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royère, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

### Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

### Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.
- **Transmettre le savoir-faire et favoriser la création d'emplois**. Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.



### Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 5800 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La Souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1300 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

#### Bilan d'activité 2000-2007

- ➔ 8662 projets soutenus
- ➔ 788 426 000 € de travaux engagés
- ➔ Emplois créés ou maintenus\* dans le bâtiment par les projets soutenus : 23 652

\* Source INSEE (1996) : pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment.

Pour plus d'informations: <http://www.fondationpatrimoine.com>



## LE MECENAT DE TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total doit dépasser ses activités industrielles et prendre en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations.

Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit une politique active de mécénat, intervenant dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité, Environnement.

### Patrimoine

- Contribution au dialogue des cultures et à la diffusion des connaissances :
  - par un partenariat dans la durée avec de grandes institutions culturelles (musée du Louvre, Institut du Monde Arabe), destiné à les aider dans leurs projets et permettre d'en faire bénéficier un large public ;
  - par un soutien régulier à des expositions temporaires, à Paris ou en région.
- Valorisation de domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie via un partenariat de longue date avec le Muséum national d'Histoire naturelle à Paris, archéologie au Moyen-Orient.

En France : dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, participation à la restauration du patrimoine de proximité (éléments de patrimoine non protégé) situé prioritairement dans les principales régions d'implantation du Groupe.

### Solidarité

- A l'international, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes de recherche biomédicale et de formation en matière de santé publique, via notamment un partenariat dans la durée, engagé avec l'Institut Pasteur.
- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté et qui utilisent la culture et le sport comme outil d'intégration sociale (programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris et de l'Orchestre de Pau - Pays de Béarn, partenariat avec la Fondation du Sport).
- Toujours en France, le Groupe soutient des démarches visant à renforcer l'efficacité de la chaîne éducative, depuis l'école primaire jusqu'au lycée, en passant par le collège (partenariat avec l'Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole, appui à la Fondation Télémaque qui accompagne des élèves talentueux et motivés issus de milieux modestes, soutien au programme d'expérimentation conduit par Sciences-Po Paris dans des lycées du département de Seine Saint Denis).



- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des salariés du Groupe dans le domaine de l'Humanitaire.

### **Environnement**

Un programme spécifique de la Fondation d'entreprise Total portant sur la biodiversité et la mer a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers (soutien à des programmes de recherche, participation à des actions de réhabilitation de sites menacés et à des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles).

\*\*\*

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 96 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading et gaz-électricité. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future.  
Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

Pour plus d'informations : [www.total.com](http://www.total.com)

\*\*\*

FONDATION

DU  
PATRIMOINE

Le portail du conseil régional



92

Conseil général des  
Hauts-de-Seine

le conseil général



CONSEIL GÉNÉRAL

Conseil Général  
SEINE &  
MARNEDépartement de la  
Seine-Saint-Denis  
CONSEIL GÉNÉRAL

MAIRIE DE PARIS

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DU BÂTIMENT

## LA FONDATION DU PATRIMOINE EN ILE-DE-FRANCE

En Ile-de-France, la Fondation du Patrimoine souhaite soutenir les porteurs de projet qui ont la volonté de préserver des édifices remarquables aujourd'hui menacés. La Délégation régionale est composée de vingt-cinq Délégués départementaux, d'un Délégué régional et d'un Délégué régional adjoint.

La Délégation Ile-de-France mène de nombreuses actions : elle suscite et organise des partenariats entre les différents intervenants, mobilise le mécénat privé d'entreprises et de particuliers et participe financièrement aux programmes de restauration de propriétaires publics, privés et associatifs.

## ...avec les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales ont aujourd'hui la volonté de valoriser leur patrimoine et y consacrent de plus en plus de moyens. Les Conseils généraux et certaines municipalités ont signé une Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Ces accords lui permettent de contribuer financièrement à la réalisation des projets de restauration. En 2007, plus de 297.000 € de subventions ont été octroyés par la Fondation, grâce au partenariat des Conseils généraux, afin de soutenir les propriétaires privés souhaitant restaurer leurs biens.

## ...avec les associations

En Ile-de-France, la Fondation du Patrimoine travaille en étroite partenariat avec les associations locales qui œuvrent à la sauvegarde du patrimoine rural non protégé. Chaque Délégué départemental peut les soutenir dans la mise en œuvre de leurs projets, et notamment en les aidant à mener une opération de souscription. En 2007, 13 souscriptions ont été lancées pour une somme totale de travaux de près de 2.900.000 €.

## ...avec les entreprises

A l'heure de l'entreprise citoyenne, la Fondation du Patrimoine propose des actions de mécénat susceptibles de valoriser l'image des sociétés et de renforcer leur ancrage local. Ceci permet également aux entreprises de fédérer les salariés autour de projets de proximité. Ainsi, elles contribuent au développement économique et social local, tout en bénéficiant d'importantes incitations fiscales.

## La Fondation du Patrimoine en Seine-et-Marne

Les Délégués départementaux de Seine-et-Marne agissent de concert avec de multiples acteurs locaux : le Conseil général, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, la Fédération Française du Bâtiment, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, le réseau d'architectes du Patrimoine, les associations patrimoniales...

## Délégation Ile-de-France - Bilan 2007

59 labels octroyés  
13 souscriptions lancées  
2 projets publics ou associatifs sans souscription préalable

Délégation régionale Ile-de-France - Hôtel de Vigny - 10, rue du Parc Royal - 75003 Paris

Téléphone : 01 40 70 11 68 - Fax : 01 40 70 11 70

Mail : [delegation-ile-de-france@fondation-patrimoine.com](mailto:delegation-ile-de-france@fondation-patrimoine.com)